



Dans quel cas une prestation compensatoire est-elle due ?

Par **Visiteur**, le **19/03/2007** à **14:08**

Dans quel cas une prestation compensatoire est-elle due ?

Elle est due lorsque le divorce crée une disparité dans les conditions de vie respectives des époux. Elle a pour but, autant qu'il est possible, de maintenir le niveau de vie du bénéficiaire.